BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1690

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Ventes et cessions

424 346 591 RCS Toulon.
OLDIS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 30400.00 EUR.
Adresse : 265, Avenue Mario Bénard, Zone Roubaud, 83400 Hyères.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : HYERDIS Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 d'euros Siège social : Avenue Mario Bénard Zone Roubaud, 83400 HYERES 347 458 085 RCS TOULON _____ OLDIS Société à responsabilité limitée au capital de 30.400 euros Siège social : 265 avenue Mario Benard Zone Roubaud, 83400 HYERES 424 346 591 RCS TOULON _____ AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE Les sociétés HYERDIS et OLDIS, sus-désignées, ont établi le 26 février 2021 un projet de fusion par voie d'absorption de la société OLDIS par la société HYERDIS aux termes duquel la société OLDIS ferait apport à la société HYERDIS de la totalité de son actif évalué à 308.093 euros à charge de la totalité de son passif évalué à 140.379 euros, soit un apport net de 167.714 euros. La différence entre le montant de cet actif net (soit 167.714 euros) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 400 parts sociales de la société OLDIS dont elle est propriétaire (soit 167.714 euros), étant égale à 0 euro, l'opération de fusion ne dégagera ni boni ni mali de fusion. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société OLDIS depuis le 1er octobre 2020 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société HYERDIS, cette dernière ayant la jouissance des biens apportés à compter rétroactivement du 1er octobre 2020. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de TOULON au nom de la société HYERDIS et de la société OLDIS le 03 MARS 2021. Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..